



PRECONISATIONS SANITAIRES POUR LES COMPETITIONS

SAISON 2020 – 2021

Edition du 27 août 2020

REMARQUES LIMINAIRES

- **Objectifs :**

La santé doit rester notre priorité, à tous.

Ces préconisations ont pour but de préciser les consignes sanitaires pour rassurer et jouer en toute confiance.

Elles sont applicables à toutes les compétitions (nationales, régionales et départementales), à partir de ce jour et jusqu'à la prochaine publication de nouvelles consignes sanitaires. Des procédures complémentaires pourront être apportées.

Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires...) ou étant mise en quatorzaine par l'ARS, ne doit pas se présenter dans une salle de pratique pongiste.

1 – ORGANISATION GENERALE

- Respecter les consignes des autorités pour l'accueil du public (nombre et règles de distanciation...); en cas de restrictions locales sur l'utilisation de l'équipement sportif (vestiaires, douches...), l'organisateur ou le club recevant doit en informer au préalable les compétiteurs et le juge-arbitre.
- Afficher les consignes sanitaires.
- Présence d'un référent Covid, désigné par l'organisateur ou le club recevant, qui veille au respect de l'ensemble des règles sanitaires, des gestes barrières et à l'approvisionnement en continu des produits nécessaires.
- Mettre des solutions hydro-alcooliques à disposition à l'entrée de la salle.
- Le Juge-arbitre reste responsable du bon déroulement de l'épreuve, et à ce titre peut prendre toute disposition utile en concertation avec le référent Covid.
- Le non-respect des règles sanitaires peut entraîner des sanctions sportives immédiates de la part du Juge-arbitre ou ultérieures de la part de la commission sportive compétente.

2 – PLATEAU DE JEU

- Lors de l'installation de la salle, les bénévoles respectent la distanciation et les règles sanitaires.
- Délimiter le plus possible individuellement les aires de jeu avec des séparations.
- Prévoir des couloirs de circulation les plus larges possibles.
- Organiser au mieux un sens de circulation sur le plateau de jeu pour éviter les croisements.
- Sur le plateau de jeu, le port du masque est obligatoire pour tous (coaches, juge-arbitres, joueurs et bénévoles de l'organisation) sauf pour les joueurs pendant la partie.

3 – AIRE DE JEU

- Equiper chaque aire de jeu de solution hydro alcoolique, et de lingettes ou spray (savonneux ou désinfectant) avec papier essuie-tout.
- Positionner les porte-serviettes à l'opposé du marqueur à une distance minimum de 1 mètre entre chaque.
- Prévoir une poubelle pour jeter les lingettes, papier essuie-tout et masques jetables, à proximité immédiate de chaque aire de jeu.

4 – TIRAGE AU SORT

- Les tirages au sort s'effectuent de manière à conserver la distanciation sociale.

5 – ECHAUFFEMENT

- Le nombre de joueurs par table est limité à 4 maximum.
- Les joueurs désinfectent leur partie de table, leur porte-serviette et le haut des séparations d'entrée avant de commencer l'échauffement.
- Les joueurs désinfectent également leurs balles avant le début de l'échauffement.
- Il n'y a pas de changement de côté.

6 – DEROULEMENT D'UNE PARTIE

- Il est rappelé que la pratique en double est autorisée.
- Les joueurs apportent leur propre matériel qu'ils ne prêtent à personne. Ils posent leurs affaires personnelles en dehors des aires de jeu.
- Les joueurs utilisent une solution hydro-alcoolique ou autre (lingettes) à leur arrivée dans l'aire de jeu.
- Les joueurs nettoient leur surface de jeu, leur porte-serviette et le haut des séparations avant le début de la partie à l'aide d'une lingette ou spray (savonneux ou désinfectant) avec papier essuie-tout.
- Les joueurs ne s'essuient pas les mains sur la table.
- Les joueurs ne soufflent pas sur la balle.
- Les joueurs d'une équipe sont autorisés à rester sur le banc, ainsi qu'une personne supplémentaire par table (entraîneur, accompagnant...). Le port du masque est obligatoire.
- Les conseillers et les arbitres (ou personnes faisant fonction d'arbitre) portent un masque.
- L'arbitre (ou la personne faisant fonction d'arbitre) désinfecte ses mains, le stylo, la balle, puis à nouveau ses mains.
- Il ne doit pas y avoir de contact physique entre les joueurs, ni avec les officiels et coaches. La poignée de main est interdite.
- Lors du changement de côté, les joueurs tournent dans le sens des aiguilles d'une montre sans jamais se croiser. Ils déplacent leur porte serviette. Pendant ce temps, l'arbitre (ou la personne faisant fonction d'arbitre) nettoie rapidement la surface de jeu et la balle, puis se désinfecte les mains.
- Lors de la prise d'un temps mort, le carton blanc ne doit pas être posé sur la surface de jeu, mais affiché directement sur le marqueur.